**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DECFO-SYSREM

## Mise en oeuvre de la convention signée avec la FSF

**Une nouvelle séance de négociation a eu lieu hier soir entre la délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines et les trois associations faîtières du personnel. A cette occasion, la délégation a indiqué que certaines fonctions et postes seront revérifiées.**

Alors que le passage dans le nouveau système de classification des fonctions et de rémunération a eu lieu le 1er décembre 2008, la délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines (DCERH), composée de Pascal Broulis, président, chef du DFIRE, Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJC, Pierre-Yves Maillard, chef du DSAS et Philippe Leuba, chef du DINT a tenu hier soir une nouvelle séance de négociations avec les trois associations faîtières du personnel (FSF, SUD et SSP). Ont été abordées en particulier les demandes relatives à certains réexamens de fonctions ou de postes présentées par les trois syndicats.

Au préalable, une séance technique a été organisée par le Service du personnel le 2 décembre 2008 au cours de laquelle les revalorisations de plus de 1400 postes, tous secteurs de l'Etat confondus, ont été commentées. Ces réexamens ont été effectués conformément au texte de la convention conclue entre la DCERH et la FSF.

La DCERH a proposé que les fonctions et postes de trois secteurs soient revérifiés début 2009. Il s'agit des fonctions et postes du «secteur administratif, métier secrétariat», de conseiller en orientation scolaire et professionnelle et de bibliothécaire.

Par ces nouvelles propositions, la DCERH a démontré que le nouveau système en place est évolutif et que des ajustements nécessaires pourront le cas échéant être opérés. Il est rappelé que le nouveau système de classification des fonctions et d'échelle des salaires s'inscrit dans une enveloppe de 80 millions de francs sur 6 ans au titre du rattrapage, dont 32 millions seront versés au mois de décembre de cette année.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 décembre 2008

DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat, 021 316 20 00